

Créteil, le 27 juillet 2012

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## Autoroute A6 Rénovation des chaussées sur les communes de Lisses et de Villabé

Pour la rénovation des chaussées en béton de l'autoroute A6 au Sud d'Évry, entre Lisses et Villabé, une nouvelle couche de chaussée de 15 cm environ est mise en œuvre, après fragmentation de la dalle de béton existante.

De tels travaux nécessitent de libérer totalement la chaussée traitée de toute circulation pour la sécurité des usagers et des intervenants. Compte tenu des trafics supportés par cette section de l'autoroute A6, une telle mesure n'est possible que de nuit, pendant l'été.

Après le traitement de la chaussée du sens Paris-province en juillet, la chaussée du sens Province-Paris sera traitée **du 02 au 31 août 2012, chaque nuit de semaine** (du lundi soir au vendredi matin, **de 21h00 à 5h30**), dans la section de l'autoroute A6 sur les communes de Lisses et Villabé :

- la **circulation** sera **basculée sur une voie de la chaussée opposée** ;
- les **bretelles d'entrée sur l'autoroute A6, du sens Province-Paris**, seront **fermées**. Les **usagers** seront **déviés** par les itinéraires balisés (cf. plan des déviations ci-après) ;
- l'**aire de service de Villabé**, qui dispose d'une station-service, ne sera **plus accessible après 21h00**. Les usagers stationnés sur cette aire ne pourront reprendre l'autoroute qu'**après 5h30**.

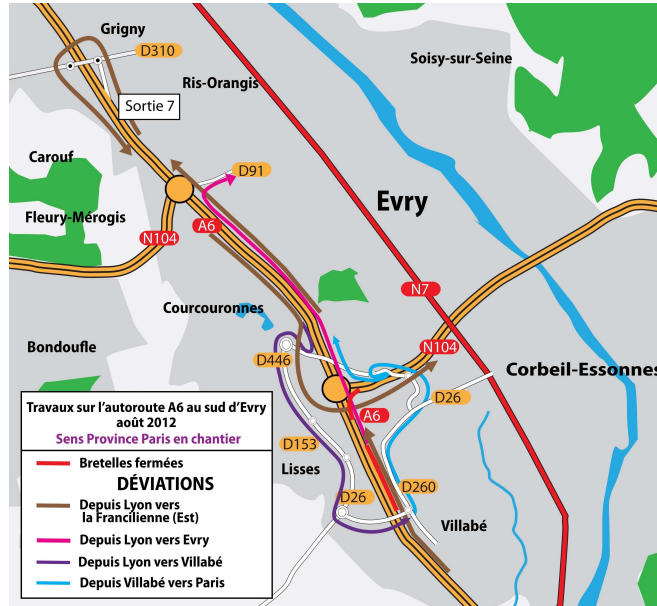
Cette configuration nécessaire à l'optimisation de la sécurité des usagers et des intervenants impose de réduire à **deux voies** pour la circulation dans le sens Paris-Province, en permanence **du 30 juillet au 31 août 2012**. Même si le niveau de trafic est moindre dans cette période estivale, cette situation va générer **un allongement sensible des temps de parcours, d'une demi-heure à trois-quart d'heure, quotidiennement le soir (de 16h00 à 21h00)**. Les usagers sont donc invités à prendre toutes leurs dispositions pour intégrer cet allongement dans la prévision de leur temps de déplacements.

### CONTACT PRESSE :

Philippe Perret  
Téléphone : 06 64 47 97 80

Nathalie Lecomte  
Téléphone : 01 46 76 87 82

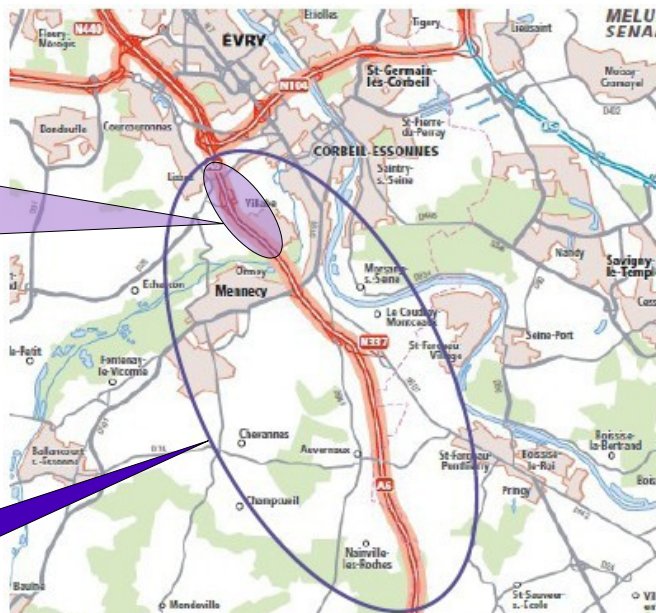
Dans le sens Paris-Province, réduit à 2 voies de circulation, les usagers pourront s'étonner d'avoir sur leur gauche une voie sans aucune circulation le jour. Cette voie est réservée à une circulation de nuit pour les usagers du sens Province-Paris. Cette réservation de voie ne peut pas être remise en circulation de jour pour les usagers du sens Paris-Province, car **un déplacement quotidien du séparateur béton est matériellement impossible.**



Les usagers sont invités à la plus grande prudence pendant ces travaux, en respectant scrupuleusement la réglementation précisée par la signalisation mise en place : réduction de la largeur de voie, interdiction aux poids-lourds de doubler, vitesse limitée à 70 km/h au lieu de 110 km/h.

Section traitée en 2012 :  
3,5 km sur les communes  
de Lisses et Villabé.  
Circulation des deux sens  
sur une seule chaussée en  
juillet et août 2012

Autoroute A6 au Sud d'Évry  
Rénovation des chaussées  
sur 16 km en 4 ans



Avant de partir consulter [www.sytadin.fr](http://www.sytadin.fr)

Pendant vos déplacements, soyez attentifs aux informations diffusées sur les panneaux à messages variables (PMV).

